



## UNSA DOUANES

139 rue de Bercy

Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1

75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>

Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO

Portable : 06.61.71.67.90

Mél : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)

Mél : [vincent.thomazo@wanadoo.fr](mailto:vincent.thomazo@wanadoo.fr)

PARIS, LE 16 NOVEMBRE 2015

*Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris*

Objet :

*Monsieur le Président,*

Depuis le 13 novembre 2015, la France est à nouveau en deuil, touchée dans son cœur et dans sa chair. La douane est spécifiquement endeuillée puisque deux douanières ont été lâchement abattues rue de Charonne à Paris.

Cependant, alors que les plaies sont ouvertes et que le Peuple français pleure, l'urgence de la sécurisation maximale du territoire conduit le syndicat UNSA DOUANES à vous solliciter aux fins de vous rencontrer sans délais.

Vous devez savoir que la douane, administration naturelle de la frontière et du contrôle des flux, notamment illicites, n'est plus en mesure d'exercer correctement ses missions de maîtrise du territoire. Elle n'est plus non plus en mesure de tenir les postes frontières à la hauteur espérée, tant son affaiblissement consenti est avancé.

Cette situation est d'une gravité sans précédent qui n'est pas à classer au rang d'un conflit social.

Nous parlons d'une question de sécurité nationale, qui doit être réglée par des choix politiques forts et rapides, tant budgétaires que stratégiques.

En 1993, la suppression des frontières intra communautaires n'a pas été précédée d'étude d'impact, tout comme le plan dit stratégique douane 2018 (PSD 2018). Un renoncement à la compétence douanière, à ses implantations et ses effectifs se décline avec une détermination qui menace les intérêts fondamentaux de la Nation.

Un déni des diagnostics de la délinquance douanière ainsi qu'une volonté de fluidification maximale des échanges transnationaux sont devenus son poison. Comment ignorer plus longtemps l'internationalisation corollaire de la criminalité transfrontalière dont la douane est la spécialiste? Comment se passer de son approche transversale des réseaux criminels, clé de son efficacité?

La douane est la seule administration de protection non prioritaire. Alors que l'état d'urgence a été décrété, le projet de loi de finances 2016 a été adopté à l'Assemblée nationale sur proposition du ministre du budget validant la suppression de 215 douaniers, une baisse de 24% du budget d'investissement et de 28% du budget d'intervention de la douane. Alors que ses équipements sont souvent obsolètes, la douane va perdre un quart de son budget d'investissement.

Il s'agit d'un contresens budgétaire qui met en péril la sécurité des français. La douane compte 16.400 agents et doit rendre des effectifs où le ministère de l'Intérieur en compte a minima 250.000 et se trouve abondé. Comment une telle logique d'ostracisme peut-elle perdurer à l'égard d'un acteur majeur de la sécurité intérieure?

Le 5 novembre dernier, le ministre de tutelle des douanes a affirmé en commission des finances qu'elle serait en mesure d'être présente aux frontières en cas de rétablissement des contrôles, alors que le rapporteur spécial du budget de la douane s'opposait, en vain, aux objectifs du PLF 2016. C'est un mensonge dont nous vous rapporterons la démonstration si vous le souhaitez.

Les saisies spectaculaires que la douane réalise rassurent mais ne sont qu'un affichage. Comment expliquer aux français que des économies sont faites en supprimant le premier et dernier rempart national, dont des vedettes garde-côtes, des avions, des brigades, des bureaux, des effectifs douaniers et même des missions douanières, en pleine guerre contre le terrorisme?

Les arrestations encore récentes par la douane de terroristes, son exceptionnelle rentabilité (15% du budget de l'État rapportés), la saisie de 80% des stupéfiants en France, la quasi totalité de la contrefaçon et de la contrebande de cigarettes et de centaines d'armes par an n'y changent rien. Mais la douane n'est ni UBIFRANCE ni une chambre de commerce. Les priorités du Ministre du budget et de l'actuelle directrice générale des douanes sont inadaptées. Il faut se reconcentrer sur les missions régaliennes de la douane.

Aujourd'hui, la perméabilité des frontières, la facilitation et l'industrialisation des flux illicites (dont les armes) ont atteint un point de non retour.

L'approche des mouvements de personnes (Schengen) n'est pas suffisante, tout comme la focalisation sur le maintien de l'ordre. L'approche douanière par les flux, notamment illicites, de marchandises, de capitaux en complémentarité des personnes, a démontré son efficacité. Cette approche devrait pouvoir se décliner en tout point du territoire mais ce n'est plus le cas.

Les diagnostics de la délinquance douanière sont-ils tus par la douane elle-même ou est-ce du à l'absence de douanier pour conseiller son ministre depuis plusieurs années?

L'affaiblissement continu de la douane, administration complémentaire des autres administrations régaliennes par ses savoir-faire et son champ de compétence, n'est plus tenable. La prise de conscience qui se fait actuellement démontre l'erreur manifeste qui a été commise dans l'ignorance de l'importance de la délinquance douanière et transfrontalière. Il faut la corriger.

Je me tiens, avec mon équipe, à votre totale disposition pour vous exposer au plus vite, de manière technique et professionnelle, ce que la douane apporte de différent et d'unique dans le dispositif répressif français par son expertise, mais aussi l'intérêt de l'utiliser au mieux pour sécuriser la France. Nous pourrions vous proposer des mesures à prendre pour lui rendre rapidement son efficacité.

La sécurité nationale est l'affaire de tous et c'est pour ce motif que nous vous demandons dans un premier temps de rendre l'administration des douanes prioritaire.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Vincent THOMAZO  
Secrétaire général UNSA DOUANES